Québec, le 21 septembre 2015

Monsieur Denis Bergeron
Membre
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le Projet d'amélioration de la route 389 entre Baie-Comeau et Manic-5, et ce, à compter du 5 octobre 2015.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous confie la responsabilité de la commission chargée de tenir enquête et audience publique sur le projet précité.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Pierre Baril

c.c. M. René Beaudet, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications

Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6
Téléphone : (418) 643-7447
(sans frais) : 1 800 463-4732
Télécopieur : (418) 643-9474
communication@bape.gouv.qc.ca
www.bape.gouv.qc.ca